

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 février 2024

### Indice des prix à la consommation à Mayotte

#### Mise à disposition des séries d'indices permettant de faire la jonction entre les indices des prix ancienne méthode de 2006 à 2022 et les nouveaux indices publiés depuis janvier 2023 selon la méthode commune à l'ensemble du territoire français

Depuis janvier 2023, Mayotte est intégré dans l'indice des prix à la consommation national. La mise en place d'une méthode commune à l'ensemble du territoire français, sensiblement différente de celle en vigueur précédemment pour le calcul des indices mahorais publiés jusqu'en décembre 2022, a induit une rupture de série.

**Aujourd'hui, à l'occasion de la publication de l'indice des prix à la consommation du mois de janvier 2024 à Mayotte, l'Insee met à disposition les anciennes séries mensuelles des indices de prix de décembre 2006 à décembre 2022, par groupes de produits, exprimés dans la nouvelle base en vigueur (base 100 en décembre 2021).**

Ces données sont disponibles dans le dernier onglet du fichier en téléchargement associé à la publication de l'indice des prix à la consommation de janvier 2024, l'Insee Flash Mayotte n° 170, disponible sur [insee.fr](http://insee.fr) [Insee, 2024 ; pour en savoir plus (1)].

#### Pour en savoir plus

(1) Insee, « [Prix à la consommation à Mayotte : -0,3 % en janvier 2024 et +2,8 % sur un an](#) », Insee Flash Mayotte n° 170, février 2024.